



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE L' AISNE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES  
TERRITORIALES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES  
Bureau de la légalité et de l'intercommunalité

Affaire suivie par : A. AIME

Tél. : 03.23.21.83.75

Mel : [pref-bureau-legalite@aisne.gouv.fr](mailto:pref-bureau-legalite@aisne.gouv.fr)

Laon, le 25 OCT. 2013

**LE PREFET DE L' AISNE**

à

Monsieur le président du Conseil  
Général

Monsieur le président  
du centre de gestion de la fonction  
publique territoriale

Mesdames et Messieurs les maires

Mesdames et Messieurs les présidents  
des établissements publics de  
coopération intercommunale et des  
établissements publics locaux

En communication à :

Mesdames et Messieurs les  
sous-préfets

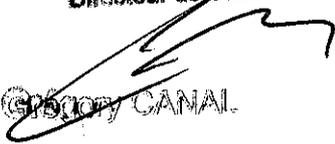
**OBJET** : Nomenclature des emplois territoriaux (NET)

**P.J** : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la circulaire n° RDFB1317087C du 12 septembre 2013 relative à la nomenclature des emplois territoriaux. Elle prend en compte les évolutions statutaires intervenues pour les agents de la fonction publique territoriale depuis la précédente édition de la NET du 14 décembre 2012.

Mes services ainsi que ceux des sous-préfectures se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour le Préfet et par délégation  
Le Sous-Préfet  
Directeur de Cabinet

  
G. BOUTY CANAL